

APPEL À PARTENAIRES

**Accompagner les collectivités
pour la gestion intégrée du littoral**

Mettre en oeuvre une stratégie d'adaptation aux risques littoraux sur la côte ouest de la Manche

Suite au projet « Notre littoral pour demain », mené sur toute la cellule hydrosédimentaire de la Côte des Havres et considéré comme une stratégie locale de gestion du trait de côte, la Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche (COCM) souhaite mettre en oeuvre les actions de cette stratégie, de façon intégratrice entre l'aménagement du territoire, la Gemapi et la gestion des risques. La renaturation des havres pourra être considérée comme une possibilité de gestion des risques en complément de l'adaptation et de la relocalisation des biens.



Communauté de Communes



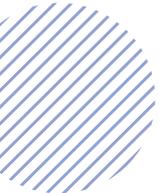


PROBLÉMATIQUES

- > Comment mettre en oeuvre les actions de la stratégie définie dans le cadre du projet « Notre Littoral pour Demain » ?
- > Comment définir un système d'endiguement tout en initiant des actions de dépoldérisation ?
- > De quelle manière prendre en compte l'adaptation, la relocalisation et la renaturation des havres dans la gestion des risques ?



LES ENJEUX DU TERRITOIRE



UN TERRITOIRE RURAL

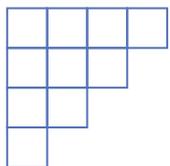
La Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche, composée principalement de bocages, possède un littoral alternant entre zones urbanisées, marais maritimes et massifs dunaires. Elle se structure autour des quatre bourgs principaux de La Haye, Lessay, Créances et Périers.

UN SECTEUR PRIORITAIRE

Le secteur d'intérêt cible 40 km de littoral et plus particulièrement le territoire entre Bretteville-sur-Ay et Geffosses, concerné par un futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

DES ESPACES VULNÉRABLES

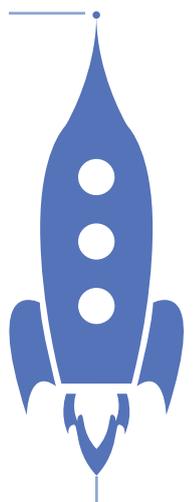
L'érosion concerne la quasi-totalité du littoral de la côte ouest de la Manche accentuée par les marées de forts coefficients et les épisodes de tempêtes.



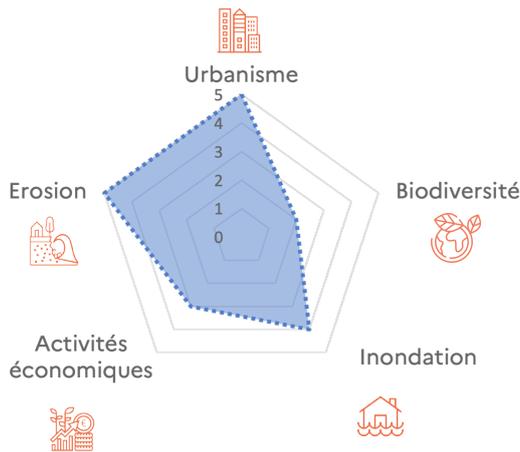
LES AXES D'ÉTUDE

Le PROGRAMME D'ÉTUDE du Cerema comprend
2 missions complémentaires :

1. Une AMO pour définir le système d'endiguement et son étude de dangers dans une perspective de faisabilité d'une renaturation du havre de Saint-Germain ;
2. Une étude d'aménagement du territoire face aux risques littoraux avec l'intégration des zones à risques dans le PLUi, la relocalisation des biens et l'adaptation du bâti.



LES THÉMATIQUES



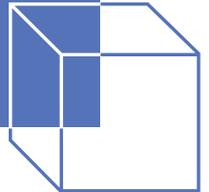
LA GOUVERNANCE

La gouvernance reposera pour chaque étude sur les **deux instances suivantes** :

- > Un comité de pilotage composé d'élus communautaires et d'autres partenaires techniques et financiers,
- > Et un comité technique restreint composé pour la première étude du vice-président en charge de l'environnement, de l'équipe du Cerema, du CPIE du Cotentin et d'agents de la collectivité et pour la seconde étude la présence du comité de suivi du PLUi ainsi que d'autres acteurs concernés.

LA VALORISATION DES RÉSULTATS

Les études se feront en parallèle de l'élaboration du PLUi du territoire de Lessay. Les résultats obtenus pourraient être transposés sur d'autres territoires concernés par la prise de compétence Gemapi en lien avec la gestion du trait de côte. La valorisation pourra se faire via des journées techniques ou des colloques sur ces thématiques, via des publications et la création de supports de formation. Il pourra être organisé des « DDTour », offre de visites de terrain permanente proposée par l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable.



LE CALENDRIER ET LE BUDGET DE L'ÉTUDE

Sur une durée totale de **2 ans**, le budget global de l'étude est estimé à **191 735 €**.



LES LIVRABLES

Les études permettront de définir un cahier des charges pour la consultation sur la définition du système d'endiguement et de construire un cahier des charges pour le volet opérationnel de la relocalisation suite à la concertation.

LE PARTENARIAT



La Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche regroupe 30 communes sur un territoire de 490 km². Elle possède diverses compétences obligatoires et facultatives, dont l'aménagement du territoire, les actions de développement économique, la Gemapi et la protection et mise en valeur de l'environnement.

Le comité régional de la conchyliculture (CRC) qui regroupe les éleveurs de coquillages, concessionnaires du DPM, a exprimé son intérêt d'un partenariat technique avec la COCM. D'autres partenariats sont envisagés, notamment avec la profession agricole.





Communauté de Communes



CONTACTS

**Pour la Communauté de communes
Côte Ouest Centre Manche**

Claire ANDRIEUX : candrieux@cocm.fr

Aurélien FLEURY : afleury@cocm.fr

Pour le Cerema

Mathilde MINGUET : mathilde.minguet@cerema.fr